

Défenses de l'organisme : la médecine au secours de l'organisme

LES ANTIBIOTIQUES

Diaporama explicatif : lien sur le site.

Un antibiotique est un médicament qui contient une molécule, naturelle ou de synthèse, capable de lutter contre les bactéries.

Le 1^{er} antibiotique, issu d'un champignon, fut découvert par Alexander Fleming en 1928 (Pénicilline)

Un antibiotique peut tuer une grande variété de bactéries, ou un seul type de bactérie.

De plus en plus de bactéries deviennent résistantes aux antibiotiques, ce qui constitue un problème de santé publique majeur. En effet, le danger de voir se développer des maladies infectieuses difficiles à traiter devient très important.

Il est important d'essayer de limiter la résistance :

- Ne les prendre qu'en cas de nécessité, (l'antibiothérapie est la dernière ligne de défense, pas la première).
- Si ils sont prescrits, les prendre jusqu'au bout.

En plus des antibiotiques, il existe d'autres médicaments pour lutter contre les infections :

- *Les antifongiques permettent de lutter contre les infections dues à des champignons (mycoses par exemple)*
- *Les antiviraux permettent de lutter contre les virus (VIH par exemple)*
- *Les antiparasitaires permettent de lutter contre les parasites (poux par exemple)*

LA VACCINATION

Découverte :

En 1796, un médecin de campagne anglais, Edward Jenner, constatait qu'une maladie bénigne des vaches, la *vaccine*, ressemblait à la variole. Les trayeuses de vaches qui la contractaient étaient protégées de la variole lors des épidémies. En transmettant la vaccine au petit James Phipps et en lui inoculant ensuite la variole, il observe que l'enfant ne développe pas la maladie. Le nom de vaccination est donné à cette opération.

Principe :

La vaccination est l'injection, à une personne, de tout ou partie d'un micro-organisme pathogène, rendu inoffensif).

La personne ne développe pas les symptômes de la maladie, mais elle produit des Anticorps et des lymphocytes mémoire, qui permettront une réponse immunitaire très rapide en cas de contamination réelle.

Variole : maladie due à un virus (céphalées, toux, nausées, vomissements, éruption cutanée...). Il n'existe pas de traitement. Le dernier cas dans le monde a été recensé en 1977. La maladie est mortelle dans 30% des cas.

Entre 1870 et 1871, elle a fait 200 000 morts en France. La vaccination a été généralisée dès que possible et la maladie est considérée comme éradiquée depuis 1980. La vaccination n'est plus obligatoire.